

Motion du Conseil d'Administration du Collège Albert Camus du Plessis-Trévisé

CA du 13 février 2025

Nous, représentants des personnels et représentants de parents FCPE et ACDE élus au CA, déplorons une nouvelle fois une DHG insuffisante à la mise en place de conditions de travail visant à faire progresser les élèves.

Une seule heure et demie a été ajoutée à la DHG de l'an passé, que nous trouvions déjà insuffisante. Cet ajout suffira-t-il à mettre en place une remédiation pour les niveaux 4^e et 3^e, alors qu'elle concerne 420 élèves ? Nous en doutons. Comment ne pas voir dans cette DHG un mépris supplémentaire pour le travail que nous devons effectuer chaque jour ? Nous ne pouvons faire plus avec moins.

En outre, l'augmentation perpétuelle d'heures supplémentaires dans la DHG (passée de 56.5 en 2008 à 80 en 2025) ne tient pas compte des conséquences humaines engendrées :

- L'éclatement des services des enseignants sur plusieurs établissements, ce qui ne permet ni d'accompagner au mieux les élèves, ni de favoriser l'implication dans des projets pédagogiques.
- L'épuisement des enseignants qui ne peuvent effectuer convenablement leurs missions.

Nous refusons :

- le recours excessif aux heures supplémentaires qui entraîne des surcharges impossibles à absorber par les collègues dans plusieurs matières (en français et en espagnol). L'heure de laboratoire en SVT / Physique chimie est comptée comme HSA illégalement : afin de respecter le décret n°2014-940 du 20 août 2014 (article 9), elle devrait être décomptée du service à partir du moment où l'enseignant a un service de 8h (ou plus) au collège Albert Camus. Ce même recours aux HSA oblige une collègue de SVT à aller effectuer une partie de son service dans un autre établissement.
- la suppression du deuxième groupe de latin alors qu'au niveau 5^e, la demande a toujours été nettement supérieure au nombre de places proposées (plus de 34 élèves aux deux dernières rentrées).
- le très faible nombre de demi-groupes (toutes matières confondues) depuis la mise en place du « choc des savoirs ».
- la fin du Pass culture qui permettait de faire le lien avec les apprentissages et d'offrir une ouverture sur le monde nécessaire à de nombreux Plesséens. Cela rend impossible la mise en œuvre des préconisations du rapport d'autoévaluation : « développer des projets plus transversaux et collaboratifs, où les élèves peuvent s'investir dans des activités artistiques, culturelles, écologiques... peut permettre de mobiliser des compétences dans un autre cadre et de donner du sens au lien qui existe entre les disciplines. » Cette suppression forme une double peine pour les élèves plesséens après l'annulation de l'ensemble des voyages scolaires au collège Albert Camus pour cette année 2024-2025.

En conséquence, nous demandons :

- le retrait immédiat et complet de la réforme du « choc des savoirs » qui met fin au collège unique.

- une révision de la DHG prenant en compte les besoins réels de l'établissement, en particulier en termes d'effectifs d'enseignants, d'heures postes et de moyens supplémentaires pour assurer un enseignement de qualité dans un environnement sécurisé. Nous demandons la création d'un groupe en SVT en 6^e, le maintien du poste en SVT sur le seul collège Albert Camus, un BMP de 9h en français et le maintien du deuxième groupe de latin en 5^e.
- que le poste d'AESH actuellement non pourvu le soit.
- le retour du Pass culture, nécessaire à l'ouverture culturelle des élèves.

Nous, fonctionnaires d'État et parents d'élèves, tenons à ce que le service public et laïc de l'Éducation auquel nous tenons puisse fonctionner correctement.